



DOSSIER DE PRESSE

Initiez le changement !

La FRAPNA présente
20 expériences innovantes
Respectueuses de l'environnement



Initiez le changement !

- | | |
|---|------------|
| 1. Contexte | P 3 |
| 2. En détail | P 3 |
| 3. Modifier son comportement par l'exemple | P 4 |
| 4. 20 expériences d'actions innovantes... | P 4 |
| 5. ...Sous forme de fiches détaillées | P 5 |
| 6. Des projets collaboratifs sur le plan national et international | P 6 |
| 7. Un rôle décisif pour les associations environnementales | P 7 |

Initiez le changement !

1. Contexte

Le fascicule des bonnes pratiques réalisé par la FRAPNA vise à présenter aux élus, décideurs locaux, citoyens, un ensemble de bonnes pratiques qui peuvent être mises en œuvre sur leur territoire.

2. En détail

Ce guide de **50 pages**, richement illustré propose des exemples pratiques d'initiatives positives.

Gratuit, il est téléchargeable au format numérique sur le site internet de la Frapna Loire à l'adresse : <http://www.frapna-loire.org/images/loire/pdf/frapna-initier-le-changement.pdf>

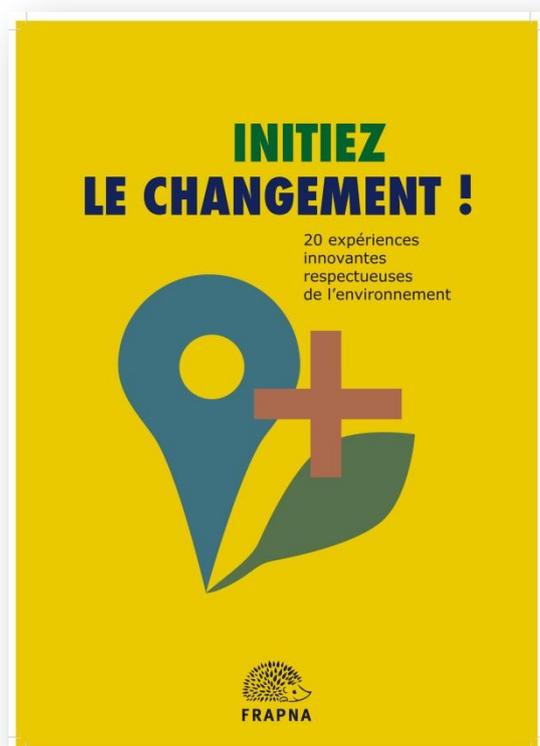
Vous découvrirez **pourquoi** la ville de Bristol (Angleterre) a décidé de prendre en charge la gestion de la totalité de ses ressources en eau, **comment** la création d'une Régie communale agricole à Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes) a permis aux cantines scolaires de la ville de passer en « 100 % Bio », sans oublier la ville de Paris qui a fait le choix d'insérer dans son Plan Local d'Urbanisme le concept de « coefficient de biotope par surface » pour **favoriser** la végétation en ville.

SOMMAIRE	
1	GESTION INTÉGRALE DE L'EAU
2	RÉGIE AGRICOLE BIO
3	VOLONTARIAT DANS LES PARCS NATURELS
4	COEFFICIENT DE BIOTOPE PAR SURFACE
5	DÉMARCHE CONCERT'EAU
6	ECOLO CRÈCHE
7	EDUCAFLORE
8	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
9	VERDISSONS LA VILLE
10	MÂTRISE FONCIÈRE
11	GESTION PARTICIPATIVE DE L'EAU
12	VERS DES STADES PROPRES !
13	L'INDEX DE BIODIVERSITÉ
14	BI'EAU POTABLE
15	NEON
16	PYRÉGRAINE DE NÉOU
17	RENATURATION DES BERGES
18	UNE ZONE HUMIDE EN MILIEU URBANISÉ
19	VOLONTAIRES DES RIVIÈRES
20	HUILETIC

3. Modifier son comportement par l'exemple

A l'instar de la théorie des minorités actives, c'est par les actes et l'exemplarité que l'on peut proposer à chacun de modifier son comportement. Les défis environnementaux que notre société doit relever sont nombreux. L'action environnementale, si elle peut sembler anecdotique à l'échelle de l'individu, révèle son sens dans son déploiement, depuis le niveau du citoyen jusqu'à celui des institutions internationales. Dans ce gradient d'intervention, les collectivités territoriales jouent un rôle majeur.

Ce guide répond par l'exemple à des problématiques et propose aux collectivités locales des solutions pratiques à un changement de pratiques.



4. 20 expériences d'actions innovantes...

Ce recueil a pour ambition de présenter vingt expériences d'actions ou de politiques exemplaires, modernes et innovantes en matière de prise en compte de l'environnement et de gouvernance des ressources naturelles, dans le but d'une mise en œuvre sur nos territoires.

Les enjeux environnementaux ne sont pas toujours suffisamment pris en compte dans l'élaboration de plus en plus complexe des politiques publiques locales.

Manque de connaissances, d'informations, d'expériences voire d'accompagnement. Les raisons d'une mauvaise gestion des problématiques environnementales sont nombreuses. Or il est du rôle des associations de protection de la nature de sensibiliser et d'informer les élus des possibilités qui s'offrent à eux.

5. ...Sous forme de fiches détaillées



Implication des citoyens dans la végétalisation des milieux urbains : 3 projets pour verdir votre ville

Impliquer les habitants et les entreprises dans la végétalisation des villes est un moyen efficace et peu coûteux de réintroduire la nature en milieu urbain. Ces trois projets, qui vont de la mise à disposition de l'espace public à l'accompagnement technique et financier des habitants sont une illustration de l'intérêt que portent les habitants à une ville verte.

LE PROJET

Porteurs	Villes de Lille, Paris et Rosny-sous-Bois
Partenaires techniques et opérationnels	Services municipaux, Agences d'écologie et d'urbanisme, associations et partenaires locaux (écoles, bailleurs sociaux, amicales de locataires, copropriétaires...), association « Laissons pousser! »
Financeurs	Villes de Lille, Paris et Rosny-sous-Bois
Lancements	1995 : Verdissons nos murs 2012 : Laissons pousser 2013 : Végétalisations innovantes
Coût du projet	Mise à disposition d'espaces publics : gratuit Achat de semences et création de guides pratique/sensibilisation : environ 6 000 € Travaux d'aménagement : soutien d'environ 200 € par bâtiment
Rattachement à une politique publique	SNB

Plus-Values

- Dépollution de l'air
- Lutte contre les îlots de chaleur
- Embellissement de la ville
- Rétention des eaux pluviales
- Création d'habitats favorables à la biodiversité
- Peu coûteux

Innovation

- Implication des citoyens dans un concept encore peu développé : le mur végétal
- Végétalisation de la ville assurée par des structures privées
- Participation et sensibilisation des citoyens au retour de la biodiversité en ville

Identité du territoire

- **Localisation:**
Lille, Paris, Rosny-sous-Bois; superficies entre 5 et 105 km²
- **Type de milieux :**
Urbain
- **Population concernée :**
Communes et leurs habitants

Un repère géographique

Un objectif réaliste et innovant

Le portage

Les spécificités du projet



CONTEXTE

L'érosion de la biodiversité, les îlots de chaleur urbains, la gestion des eaux pluviales... sont autant de problématiques auxquelles les villes doivent répondre. Ces projets faciles à mettre en œuvre et peu coûteux contribuent à y répondre en favorisant le développement de la végétation, l'implication citoyenne et l'attachement des habitants à leur territoire.

Sa mise en œuvre

CONCRÈTEMENT ...

« Verdissons nos murs » (Lille)

Prise en charge technique et financière des travaux d'aménagement par la Ville. Seuls l'achat des semences et l'entretien sont à la charge de l'habitant. Les travaux sont effectués par un prestataire chargé de conseiller les habitants pour l'entretien de leur mur, avec l'aide d'animateurs bénévoles et d'associations lilloises.

Contact : Direction gestion de l'espace public et de la qualité du cadre de vie - tél. : 03 20 49 52 50 - coordinationcadredevie@mairielille.fr

« Végétalisations innovantes » (Paris)

Mise à disposition d'espaces publics pour l'expérimentation de projets innovants de végétalisation. Un projet éligible doit notamment favoriser la biodiversité, contribuer à l'adaptation au changement climatique ou être un projet d'agriculture urbaine, le tout dans une démarche écologique (sans recours aux pesticides)

Contact : <http://www.parisregionlab.com/projet/112> - contact@parisregionlab.com

« Laissons pousser ! » (Rosny-sous-Bois)

La ville acquiert des graines de flore mellifère et locale auprès de l'association "Laissons pousser", puis les distribue aux habitants, écoles, centres de loisirs et associations de la ville. Des animations sont organisées, des guides pédagogiques distribués. Des espaces publics de toutes dimensions (pieds d'arbres, jardinières, délaissés, ...) sont mis à disposition des habitants.

Contacts :

- « Laissons pousser » : <http://www.laissonspousser.com/>
- Mairie de Rosny-sous-Bois, agenda21@mairie-rosny-sous-bois.fr



6. Des projets collaboratifs sur le plan national et international

Tous ces exemples, sélectionnés sur le plan national et international, ont plusieurs points communs : l'amélioration de la prise en compte de l'environnement, un caractère innovant, et leur applicabilité à nos territoires.

Au-delà d'une simple démarche d'information, ce guide représente donc notre volonté d'enclencher la mise en œuvre de tels projets collaboratifs.

A cette fin, il couvre un large spectre géographique, thématique et budgétaire : depuis des initiatives simples, rapides et peu coûteuses à mettre en œuvre, jusqu'à de réels programmes ambitieux de long terme.

7. Un rôle décisif pour les associations environnementales

Pour chacune de ces initiatives, les associations de protection de l'environnement peuvent et doivent jouer un rôle décisif dans le conseil et l'accompagnement.

Ce guide est un appel à l'action, à la collaboration, autour de notre attachement à nos territoires et de notre volonté d'y œuvrer positivement.

Contact presse

Gilles Allemand

Chargé de Communication

FRAPNA Loire

gilles.allemand@frapna.org

Tél : 04 77 49 57 32 / 06 19 99 05 84

Site : www.frapna-loire.org

